Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 72 (1977)
Heft: 4-fr: Tourisme de masse : un boomerang?

Artikel: A la Pyrrhus...
Autor: Badilatti, Marco
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174686

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

jours de pair avec un sens élevé de la qualité.

Mieux que de la nostalgie

La recommandation formulée par la *Ligue du patrimoine national* de ne pas procéder de cette manière aux transformations s'inspire donc du respect d'un héritage, d'une tradition, d'un esprit de continuité dans une branche économique d'importance capitale pour le pays: le *tourisme de qualité.* Il n'est pas question de critiquer la destruction de valeurs solides au nom d'une sentimentalité passéiste: il s'agit bien plutôt d'intégrer ces valeurs dans la rénovation projetée, de les mettre au goût du jour.

L'autorisation de transformer a été accordée sous quelques réserves concernant les modifications extérieures. Mais les dommageables bouleversements intérieurs sont autorisés. La Ligue se fait un devoir d'intervenir en faveur du maintien de cette structure intérieure. Il reste à espérer que les nouveaux propriétaires de l'hôtel National seront assez avisés pour se rendre compte que des transformations plus modestes ne seraient pas seulement moins coûteuses, mais représenteraient aussi la sauvegarde de certaines valeurs, et cela dans leur propre intérêt.

Beate Schnitter

L'hôtel National a été construit dans les années 1868 à 1870 par le colonel Maximilien-Alphonse Pfyffer von Altishofen et les frères Segesser von Brunegg. C'était à l'époque un des plus modernes et des plus luxueux hôtels d'Europe (photo O.C.S.T.).

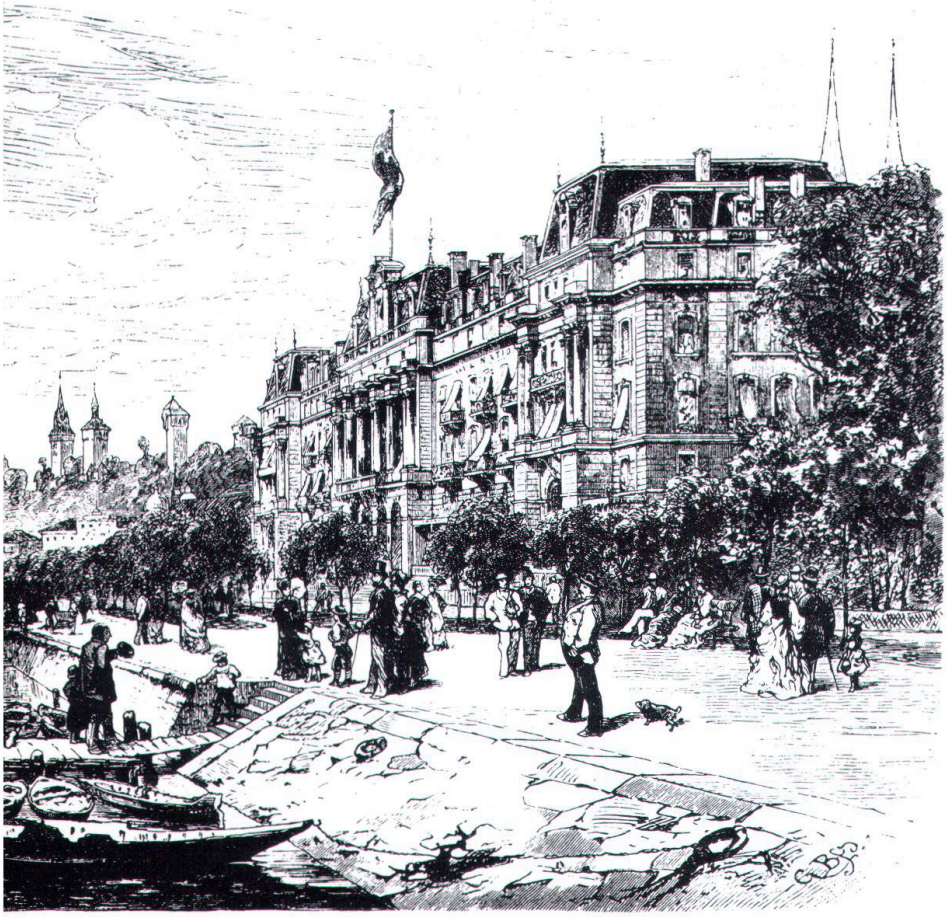

A la Pyrrhus...

La décision de la section St-Gall/Appenzell R.-I. du «Heimatschutz» de retirer son recours de droit public contre l'autorisation de démolir le bâtiment «Helvetia», à St-Gall, objet de controverse depuis des années, et d'abandonner ainsi la résistance contre ce projet, n'était pas tellement inattendue. Il apparaissait trop bien – malheureusement – que cet important témoin de l'historisme devait à tout prix céder la place à un palais fait pour le prestige de la société maître de l'ouvrage.

Certes: la Banque cantonale a gagné le combat. Mais sa victoire n'est pas des plus honorables. Non seulement elle a obstinément refusé de discuter des solutions de rechange possibles, mais elle a agité le spectre des frais d'indemnité. Et cela a pris. La notion qu'il existe d'autres voies, financièrement supportables, n'a apparemment pas encore pénétré jusqu'à St-Gall. Toute une série de grandes entreprises publiques de Suisse ont montré ces derniers temps que les exigences d'une exploitation moderne peuvent fort bien se concilier avec une conscience aiguë de la responsabilité d'ordre culturel. Quand on le veut bien!

Mais la Banque cantonale st-galloise avait autre chose dans l'esprit. Et ses relations avec l'administration lui venaient en aide. Car, en tant qu'autorité de surveillance, le Conseil d'Etat pouvait d'autant moins s'opposer à la démolition que le Département des finances mettait aussi au premier plan les conséquences financières de la conservation de l'édifice. Or, quand les questions de gros sous deviennent déterminantes, un gouvernement doit forcément faillir à sa tâche de gardien du patrimoine. Là est le danger de notre politique culturelle. Faire en sorte que de tels conflits d'intérêts soient résolus par la voie légale est une des tâches capitales de demain pour la Ligue du patrimoine national.

Marco Badilatti